



le 27 mai 2011.

## Convocation

L'Assemblée Générale annuelle du Club de Plongée de Sélestat se tiendra

**à l'étang de pêche de Scherwiller,  
le vendredi 17 juin 2011 à partir de 19h,  
pour une ouverture de l'Assemblée à 19h15 précise**

Nous procéderons à cette occasion au renouvellement de quatre membres sortant du Comité Directeur.

A cette occasion, le respect de la proportionnalité entre les nombres d'hommes et de femmes membres du club et de leur représentation au Comité Directeur, inscrit au code du sport et dans nos statuts, nous fait réserver une de ces quatre places à un membre féminin du club.

Les candidatures sont à adresser au secrétariat du club avant le 15 juin à minuit.

Les membres sortants et rééligibles sont :

Brigitte BOOTZ, Eric DELETTE, Christian GRALL, Michel LAMBINET,

Pour mémoire, je vous rappelle les autres membres actuels du Comité Directeur :

Serge BELLUSSO, Maurice GRANDIDIER, Annick KERNEL, Virginie DURR , Noëlle FERDER ,  
Xavier MONTRI, Eric VAUTRINOT & Michael SCHAEDELIN

Les candidatures sont à adresser au secrétariat du club avant le 15 juin minuit.

A l'ordre du jour :

1. Accueil des membres présents & émargement de la feuille de présence.
2. Adoption du Procès-verbal de l'Assemblée Générale (AG) du 25 juin 2010 :
3. Rapport moral du Président .
4. Rapport moral du secrétaire et gestionnaire du site
5. Rapport d'activités des Responsables de commissions :
6. Renouvellement du Comité Directeur.
7. Rapport du Trésorier :
8. Rapport des commissaires aux comptes :
9. Quitus au Trésorier et au Comité Directeur :
10. Nomination des réviseurs aux comptes pour l'exercice 2011/2012 :
11. Fixation du taux des cotisations pour l'exercice 2011/2012 :
12. Interventions des invités
13. Communications et suggestions diverses

Secrétariat :                   auprès du secrétaire : michel.lambinet@free.fr  
5 rue Edouard Herriot 67600 SELESTAT



Rappel, selon nos statuts :

- est éligible, toute personne, âgée de seize ans au moins au jour de l'élection, membre de l'association depuis plus de six mois (17 déc 2010).
  - est électeur, tout membre, âgé de seize ans au moins au jour de l'élection, ayant adhéré à l'association depuis plus de six mois (17 déc 2010).
  - Les votes ont lieu au scrutin secret.
  - Le vote par correspondance est possible.
  - Le vote par procuration est autorisé selon les procédures décrites dans le règlement intérieur.
- Attention : Un maximum de deux procurations est admis.

Vote par correspondance : faire parvenir au secrétariat votre vote dans une enveloppe blanche anonyme, exprimé sur une demi feuille anonyme. Mettre cette enveloppe anonyme dans votre enveloppe de courrier où vous ferez apparaître votre nom. Lors de l'AG votre vote sera comptabilisé puis l'enveloppe anonyme ouverte par les scrutateurs et votre bulletin rejoindra anonymement le dépouillement.

Les documents complémentaires à cette convocation : compte rendu de l'AG 2010, proposition de tarif, acte de candidature,... seront consultables et téléchargeables sur le site :

<http://plongeselestat.free.fr/textes/>

Nous poursuivrons l'Assemblée par un repas traiteur, dont la participation tout compris est fixée à 12 euros.

Nous devons donner un nombre précis. Il faudra donc répondre sur ce point **avant le 10 juin**.

pour le Comité Directeur, le Président,  
Eric DELETTE.